

Nom (prénom, nom de famille)

Identifiant Fair Fares



FF-1c (F) 06/10/2025 (page 1 of 8)
(E) 05/23/2025 LLF

Fair Fares NYC

Conditions d'utilisation et autres informations importantes pour le Département des services sociaux/l'Administration des ressources humaines de la ville de New York

Réduction Fair Fares sur les trajets en métro, en bus local ou avec Access-A-Ride (French)

Le Département des services sociaux (Department of Social Services, DSS)/
l'Administration des ressources humaines (Human Resources Administration, HRA) gère le
Programme Fair Fares New York City (FFNYC) (ci-après le « Programme »). Ce
Programme permet aux personnes admissibles de voyager en métro, en bus locaux et avec
Access-A-Ride (AAR) à moitié prix.

Inscription au Programme Fair Fares NYC :

Si vous remplissez les conditions d'admissibilité au programme et sous réserve de
disponibilité des fonds, vous bénéficierez d'une remise FFNYC et profiterez d'une
inscription au programme pour une durée d'un an. Vous bénéficierez de l'une des
réductions suivantes (celle qui s'applique à votre situation au moment de votre inscription) :

- Réduction sur les métros et bus locaux de l'Autorité des transports (Metropolitan
Transportation Authority, MTA) en commun de la ville de New York (New York City
Transit, NYCT) (y compris Bee-Line, Nassau Inter-County Express, Staten Island
Railway, Roosevelt Island Tram et Hudson Rail Link) ; ou
- Access-A-Ride.

Si, pendant la durée de votre inscription, votre situation évolue et votre admissibilité
prend fin, vous serez désinscrit(e) du Programme et n'aurez plus accès au tarif réduit.
Le Programme vous informera de votre désinscription par courrier à l'adresse que vous
avez indiquée dans votre dossier.

Admissibilité au Programme FFNYC

Les résidents de la ville de New York peuvent être admissibles au FFNYC s'ils répondent
aux conditions suivantes :

- Avoir entre 18 ans et 64 ans ;
- Faire partie d'un foyer qui répond aux critères de revenu du Programme FFNYC ;
- Ne pas recevoir de titre de transport à plein tarif du DSS/de la HRA ou de tout autre
organisme de la ville de New York ; et
- En cas de choix de la réduction FFNYC pour le métro et les bus, ne pas déjà
participer ou ne pas être admissible à un autre programme de réduction pour les
transports (Transportation Discount Program).

Nom (prénom, nom de famille)

Identifiant Fair Fares



FF-1c (F) 06/10/2025 (page 2 of 8)
(E) 05/23/2025 LLF

Passer de la carte MetroCard Fair Fares (FFM) au paiement One Metro New York Passer de la carte FFM au paiement OMNY :

Le Programme ne délivre plus de cartes de métro Fair Fares MetroCards (FFMs). Si vous avez une FFM, vous pouvez l'utiliser jusqu'à ce que (selon ce qui se produit en premier) :

- La FFM expire (la date d'expiration figure au dos de la carte) ;
- La FFM ne fonctionne plus ;
- La FFM soit désactivée ; **ou**
- Votre inscription prenne fin.

Les conditions d'utilisation que vous avez déjà signées s'appliquent toujours à votre MetroCard tant qu'elles sont en vigueur.

Vous passerez de la MetroCard à OMNY lorsque :

- Vous renouvellez votre inscription au Programme ; **ou**
- Vous signalerez votre MetroCard comme perdue, volée ou endommagée.

Vous pouvez passer de la MetroCard à OMNY à tout moment. Lorsque vous passez de la MetroCard à OMNY, vous pouvez choisir comment payer votre tarif réduit :

- Vous pouvez utiliser une carte OMNY envoyée par FFNYC ;
- Vous pouvez utiliser votre propre carte OMNY ; **ou**
- Vous pouvez payer avec une carte de crédit personnelle, une carte de débit ou un appareil mobile.

Pour les participant(e)s inscrit(e)s à la réduction sur les métros et les bus locaux :

La réduction Fair Fares NYC est réservée à votre usage personnel uniquement. Si vous permettez à une autre personne d'utiliser votre réduction, le Programme peut suspendre et supprimer votre réduction. Pour plus d'informations, veuillez consulter la section « Pénalités » ci-dessous.

Utilisation de la réduction FFNYC avec OMNY :

- Vous pouvez apposer votre carte ou appareil sur n'importe quel lecteur OMNY. Votre réduction est valable pour le métro, les bus locaux, le Staten Island Railway, le Roosevelt Island Tram et le Hudson Rail Link. Votre réduction ne s'applique pas aux bus express ni à l'AirTrain JFK – vous devrez payer le plein tarif pour ces services.
- Si vous effectuez 12 trajets payants en l'espace de 7 jours consécutifs, tous les trajets supplémentaires effectués au cours de cette période seront automatiquement gratuits. ***Cette offre restera valable aussi longtemps qu'OMNY proposera le plafonnement des tarifs.***
- Vous ne pouvez utiliser qu'un seul mode de paiement avec votre réduction : une carte OMNY, une carte de crédit ou de débit, ou un appareil mobile. La possibilité de changer de mode de paiement peut être limitée à la discrétion du Programme.

Nom (prénom, nom de famille)

Identifiant Fair Fares



FF-1c (F) 06/10/2025 (page 3 of 8)
(E) 05/23/2025 LLF

Fonctionnement de la carte OMNY :

Vous pouvez ajouter de l'argent à une carte OMNY dans un distributeur automatique de cartes OMNY situé dans les stations de métro NYCT, dans les magasins participants à travers la ville (omny.info/retail), en appelant le service clientèle OMNY au (877)-789-6669, ou en ligne via votre compte OMNY enregistré (omny.info/register).

- Le Programme ne prend pas en charge et ne rembourse pas le coût des trajets. Toute carte fournie par FFNYC n'aura aucun solde initial.
- Avant d'utiliser une carte OMNY, vous devrez y ajouter de l'argent pour payer le tarif du mode de transport choisi. Le plus petit montant pouvant être ajouté à votre carte est de \$1.00. Vous devez avoir un solde d'au moins 50 % du tarif indiqué pour voyager.

Comment utiliser votre réduction avec une carte de crédit, une carte de débit ou un appareil mobile :

Vous pouvez utiliser votre réduction avec une carte de crédit ou de débit personnelle, ou un appareil mobile. OMNY vous facturera le tarif réduit à chaque utilisation.

- FFNYC vous informera lorsque la réduction aura été ajoutée à votre carte de crédit ou de débit.
- Si vous souhaitez utiliser votre réduction avec un appareil mobile, apposez l'appareil sur le lecteur OMNY après l'ajout de la réduction.
- La réduction ne peut être utilisée qu'avec une seule version de votre carte de crédit ou de débit : Par exemple, vous ne pourrez pas utiliser la réduction sur votre carte physique si la réduction est appliquée à la version numérique de la même carte sur votre appareil mobile.
- Si votre carte de crédit ou de débit a plusieurs utilisateurs autorisés, seul(e) un(e) utilisateur/utilisatrice autorisé(e) peut utiliser la carte avec la réduction.
- Si vous passez d'une carte OMNY à une carte de crédit, de débit ou un appareil mobile, votre carte OMNY deviendra une carte à tarif plein.

Nom (prénom, nom de famille)

Identifiant Fair Fares



FF-1c (F) 06/10/2025 (page 4 of 8)
(E) 05/23/2025 LLF

Cartes OMNY perdues, volées ou endommagées :

- Connectez-vous à ACCESS HRA (AHRA) ou appelez le 311 pour signaler une carte perdue, volée ou endommagée. La carte OMNY ne fonctionnera plus une fois annulée.
- Vous pouvez remplacer votre carte OMNY par une autre carte OMNY, ou par une carte de crédit, de débit ou un appareil mobile.
- FFNYC ne délivrera qu'une seule carte OMNY de remplacement par année d'inscription. Un deuxième remplacement n'est autorisé que dans des circonstances particulières, à la discrétion du programme.
- Lorsque FFNYC vous envoie une nouvelle carte OMNY, le solde de la carte précédente sera transféré sur la nouvelle carte.
- **OMNY N'OFFRE PAS DE REMBOURSEMENTS.**
- Si vous atteignez la limite de remplacement de carte, vous pouvez ajouter votre réduction à votre propre carte OMNY ou utiliser une carte de crédit, de débit ou un appareil mobile.
- Si vous transférez votre réduction à votre propre carte OMNY, tout solde de la carte précédente restera dans votre compte OMNY. Vous devez contacter le service clientèle OMNY au (877) 789-6669 pour transférer l'argent de votre ancienne carte vers votre propre carte OMNY.
- Une carte Fair Fares OMNY Card (FFOC) utilisée de manière abusive ou inappropriée avec un solde restant n'est pas admissible à un remboursement.

Carte de crédit, carte de débit ou appareil mobile perdu(e), volé(e) ou endommagé(e) :

- Contactez d'abord votre banque pour annuler ou suspendre votre carte afin d'éviter des transactions non autorisées.
- Pour transférer votre réduction à une autre carte, connectez-vous à AHRA. Pour demander une carte OMNY, connectez-vous à AHRA ou appelez le 311.

Expiration d'une carte OMNY émise par Fair Fares (FFOC) :

- Une date d'expiration figure au dos de votre FFOC. Vous devez continuer à utiliser la même carte jusqu'à son expiration. FFNYC vous enverra automatiquement une nouvelle carte avant son expiration si vous êtes toujours inscrit(e) au Programme.
- FFNYC transférera le solde de la carte expirée vers la nouvelle carte.

Pas de transfert de solde de la carte MetroCard à la carte OMNY :

- Vous ne pouvez pas transférer le solde restant d'une carte MetroCard ou d'une carte OMNY à tarif plein.
- Vous ne pouvez pas transférer le solde de votre carte MetroCard Fair Fares vers votre carte OMNY Fair Fares. Vous devez utiliser le solde de votre MetroCard avant qu'elle n'expire ou ne soit annulée.

Nom (prénom, nom de famille)

Identifiant Fair Fares



FF-1c (F) 06/10/2025 (page 5 of 8)
(E) 05/23/2025 LLF

Demander un remboursement pour le vol ou la perte d'une carte FFM conformément aux procédures NYCT :

En cas de perte ou de vol de votre carte FFM **et** si vous avez acheté un pass 30 jours au moyen d'une **carte de crédit, débit ou carte de transfert électronique des prestations sociales (Electronic Benefit Transfer, EBT) :**

- Après avoir appelé le 311 ou vous être connecté(e) à AHRA pour signaler la perte ou le vol de votre carte, vous devez contacter NYC Transit en appelant le 511 ou le (718) 330-1234, et en suivant les instructions jusqu'à ce que vous entriez en contact avec le programme de protection du solde (Balance Protection Program) pour demander un remboursement.
- Vous pouvez bénéficier d'un remboursement partiel à partir du jour où vous avez informé le programme de protection du solde de la perte ou du vol de la FFM **et** :
 - Un pass 30 jours est chargé sur la FFM perdue ou volée ;
 - Le solde de jours restant sur le pass 30 jours n'était pas nul au moment de la désactivation de la FFM ; et
 - Vous avez payé le pass 30 jours avec une carte de crédit, de débit ou EBT.
- Si votre FFM est perdue ou volée, vous pouvez obtenir un remboursement gratuit par année civile. Un deuxième remboursement entraînera des frais de \$5.00, et aucun remboursement ne sera effectué si le montant de la carte est inférieur à \$5.00. Vous pouvez recevoir deux remboursements par an au maximum.

Carte FFM endommagée ou ne fonctionnant pas :

Si vous ne pouvez pas utiliser votre FFM parce qu'elle est endommagée ou qu'elle ne fonctionne pas, vous devrez restituer la carte endommagée ou ne fonctionnant pas dans un bureau FFNYC.

Appelez le 311 ou consultez le site www.nyc.gov/fairfares pour trouver le bureau le plus proche. Le DSS/la HRA remplacera votre FFOC dès restitution au Programme de la FFM endommagée ou ne fonctionnant pas.

Expiration de la carte MetroCard

S'il reste de l'argent sur votre FFM lorsqu'elle expire, vous pouvez demander un remboursement.

Envoyez votre demande par courrier ou rapportez votre carte expirée dans un bureau FFNYC. Toute demande de remboursement doit être effectuée dans les deux ans suivant la date d'expiration figurant au dos de la carte.

Pour envoyer une demande par courrier, joignez les informations suivantes à l'enveloppe contenant votre carte :

- Votre prénom et votre nom.
- Numéro d'identification du client Fair Fares (qui se trouve sur la page d'accueil de Fair Fares sur votre compte [ACCESS HRA](#)).
- Le solde total de la carte.

Envoyez votre carte MetroCard Fair Fares et les informations ci-dessus à :

Fair Fares NYC
PO Box 7099
New York, NY 10008-7099

Nom (prénom, nom de famille)

Identifiant Fair Fares



FF-1c (F) 06/10/2025 (page 6 of 8)
(E) 05/23/2025 LLF

**Pour les participants inscrits pour une réduction sur les déplacements
Access-A-Ride (AAR) :**

- Les participant(e)s à Fair Fares qui utilisent AAR et demandent une réduction sur les trajets AAR ne sont pas admissibles à une réduction sur les métros et les bus locaux. Si vous bénéficiez déjà d'une réduction pour le métro ou les bus locaux, FFNYC supprimera la réduction de votre carte ou appareil mobile.
- Une fois que vous avez donné au Programme votre numéro d'identification Access-A-Ride et que NYC Transit a confirmé vos informations, la réduction sera appliquée directement à chaque compte AAR. Une fois votre inscription confirmée par AAR, vous pourrez réserver des trajets à tarif réduit sur AAR pendant votre période d'admissibilité aux tarifs Fair Fares. La réduction sera appliquée au voyage lorsque vous le réserverez, et vous ne paierez le tarif réduit qu'une fois le voyage effectué.
- Vous êtes la seule personne autorisée à utiliser votre réduction tarifaire AAR. Si vous laissez une autre personne utiliser votre remise, vous risquez de perdre votre admissibilité au Programme. Pour des informations plus détaillées, veuillez consulter la section « Pénalités » ci-dessous.

En acceptant les conditions d'utilisation du programme FFNYC, vous reconnaissez et acceptez les conditions et politiques régissant l'utilisation de nos services, y compris les directives sur la conduite des utilisateurs, la confidentialité des données, les droits de propriété intellectuelle et les limitations de responsabilité.

Renouvellements dans le cadre du Programme FFNYC :

Le Programme vous informera au moins 30 jours avant la fin de votre période d'inscription au Programme FFNYC. Ensuite, vous pourrez envoyer une demande de renouvellement au DSS/à la HRA. Une fois votre demande de renouvellement approuvée, votre réduction continuera de fonctionner avec le même mode de paiement que vous utilisiez, sauf si vous avez demandé un nouveau mode de paiement lors de la demande de renouvellement. Si votre FFOC expire pendant votre inscription, une nouvelle FFOC vous sera envoyée automatiquement avant son expiration.

Exclusion de responsabilité :

Les réductions tarifaires Fair Fares sont disponibles uniquement pendant que le Programme est en vigueur. Si le Programme est interrompu, la réduction sera supprimée de votre carte, mais vous pourrez continuer à utiliser tout solde restant dans votre compte OMNY au tarif plein. Les remises Access-A-Ride prendront immédiatement fin en cas d'interruption du Programme.

En acceptant les présentes Conditions d'utilisation, vous reconnaissez que le présent accord est conclu entre vous, le participant, et le DSS/la HRA en qualité d'administrateur du Programme FFNYC. La NYCT n'est pas partie au présent accord.

Modifications du présent accord :

Le DSS/la HRA peut modifier les modalités du présent accord à tout moment. Ces modifications entreront en vigueur lorsqu'elles seront publiées sur le site web de Fair Fares. Si une modification rend une partie de cet accord invalide, cela ne rend pas l'ensemble de l'accord invalide. Cela signifie que le reste des modalités du présent accord resteront en vigueur.

Nom (prénom, nom de famille)

Identifiant Fair Fares



FF-1c (F) 06/10/2025 (page 7 of 8)
(E) 05/23/2025 LLF

Droit applicable :

Les lois de l'État de New York et le Chapitre 12 du Titre 68 des Règles de la ville de New York régissent le présent accord. Les lois de l'État de New York serviront à son interprétation.

Modification de vos renseignements :

Vous recevrez les avis et cartes FFOC de remplacement à l'adresse mentionnée dans votre dossier. Vous acceptez d'informer le DSS/la HRA de toute modification des informations que vous avez communiquées, telles que :

- Nom ;
- Adresse ;
- Numéro de téléphone ; et
- Adresse électronique.

Vous pouvez changer votre adresse postale ou vos coordonnées en vous rendant sur le site www.nyc.gov/accessfairfares, en appelant le 311 ou en vous rendant dans un bureau Fair Fares NYC.

Non-admissibilité :

FFNYC supprimera la réduction de votre carte ou appareil mobile si vous êtes jugé(e) inadmissible au Programme. Vous pourrez continuer à utiliser la carte ou l'appareil mobile sans la réduction si elle/s'il n'a pas été désactivé(e).

Restrictions :

Vous seul(e) êtes autorisé(e) à utiliser votre réduction FF. Si vous laissez une autre personne utiliser votre réduction FF, vous risquez d'être exclu(e) du Programme et, si vous avez une FFOC, vous risquez de perdre le solde de jours ou d'argent restant sur votre carte.

S'ils vous le demandent, vous devrez présenter votre FFOC à un agent de police ou à un membre du personnel, comme pour toutes les cartes OMNY.

Le Programme peut supprimer votre réduction si :

- Vous avez falsifié votre FFOC ; ou
- Vous avez permis à une autre personne d'utiliser votre FFOC ou appareil pour voyager en métro ou dans un bus admissible avec votre réduction.

Pénalités :

Si vous vous rendez coupable d'un usage abusif ou d'un mauvais usage de votre réduction FF, ou si vous escroquez Fair Fares NYC (y compris mais sans s'y limiter, si vous laissez une autre personne utiliser votre remise ou si vous fournissez intentionnellement de fausses informations à Fair Fares NYC), vous recevrez un courrier d'avertissement et une suspension de 60 jours. Après la fin de la période de suspension de 60 jours, vous pourrez refaire une demande d'adhésion au Programme. Si vous commettez une deuxième infraction, vous serez définitivement radié(e) du Programme.

Les cartes FFOC utilisées à mauvais escient ou ayant fait l'objet d'un abus et pour lesquelles il reste de l'argent ne peuvent être remboursées.

Nom (prénom, nom de famille)

Identifiant Fair Fares



FF-1c (F) 06/10/2025 (page 8 of 8)
(E) 05/23/2025 LLF

Droit de contester la décision d'admissibilité :

S'il est décidé que vous n'êtes pas admissible au Programme Fair Fares NYC, vous avez le droit de contester cette décision en demandant un examen administratif en appelant le 311 ou en vous rendant dans un bureau FFNYC.

Divulgateion :

Le DSS/la HRA peut utiliser et partager vos informations personnelles recueillies dans le cadre de votre participation au Programme à certaines fins, y compris, mais sans s'y limiter, les fins suivantes :

- Administrer le Programme ;
- Vous mettre en relation avec les prestations, services et soins supplémentaires auxquels vous pouvez prétendre ;
- Vérifier votre participation au programme Access-A-Ride ;
- Vérifier que vous ne participez pas à un Programme de tarif réduit de MTA (MTA Reduced-Fare) ; et
- Fournir aux autorités chargées de l'application de la loi des informations sur les cas présumés de fraude liés au Programme.

La réduction Fair Fares et son utilisation sont soumises à toutes les dispositions, toutes les règles, tous les règlements et toutes les réglementations tarifaires du service NYC Transit et de ses sociétés affiliées.

L'utilisation d'une FFOC est soumise aux mêmes conditions et restrictions tarifaires que l'utilisation d'une FFM. L'utilisation de la réduction Fair Fares avec OMNY est soumise aux Conditions de service OMNY et à la Politique de confidentialité OMNY, qui peuvent être consultées sur OMNY.info.

Veuillez lire et signer ces conditions d'utilisation et en conserver un exemplaire dans vos dossiers.

Nom du ou de la participant(e) (en caractères d'imprimerie)

Date

Signature du/de la participant(e)

Pour contacter le service à la clientèle et obtenir plus d'informations, appelez le 311. Si vous êtes sourd(e) ou malentendant(e), utilisez le 711 ou votre fournisseur de service de relais préféré pour nous contacter.